



*A travers cette modeste page nous voulons saluer une conscience, un combat et une révolution, une militante de la cause nationale, algérienne de cœur, l'une des figures étrangères ayant épousé de toute son âme la cause nationale.*

*A celle qui a choisi son camp en s'engageant aux côtés du peuple algérien dans son combat pour la liberté. Cette algérienne à part entière n'était pas l'amie de l'Algérie, mais elle a été et est toujours restée algérienne.*

*Par son engagement, elle a fait du combat de ses valeurs humaines sa raison de vivre.*

**Claudine Chaulet**, sa vie constitue un modèle d'abnégation et de dévouement pour les causes justes et elle a voué toute sa vie à l'Algérie, en luttant pour son indépendance et son émancipation du joug colonial.





**Claudine Chaulet**  
**(1931-2015)**

**Claudine Chaulet,**

## **Une vie pour l'Algérie**

*Après Pierre, disparu le 5 octobre 2012, son épouse Claudine le rejoint trois ans plus tard, un 29 octobre. Les deux militants nationalistes sont enfin réunis dans l'éternité. Ils avaient embrassé la cause des Algériens et rallié la Révolution de novembre 1954. Ils ont accompagné le peuple algérien dans son combat pour la liberté, portés par des principes et des idéaux auxquels ils n'ont jamais dérogé. Le peuple algérien, aujourd'hui libre, s'incline humblement devant leur valeureuse mémoire. Après Pierre, il y a seulement trois ans, voilà que nous pleurons aujourd'hui Claudine. Femme courage, femme d'exception. Elle s'en est allée, dans le sillage d'une commémoration, celle de novembre et de sa révolution, novembre, c'était il y a 61 ans.*

### **De Longeau à Alger**

*Fille d'un officier de gendarmerie et d'une enseignante, Claudine Chaulet née Guillot a vu le jour à Longeau en Haute-Marne le 21 avril 1931. En 1939, les Guillot s'installent dans le sud de la France. Dans "Le Choix de l'Algérie", coécrit avec son époux et paru en 2012 aux éditions Barzakh, on lit à propos de ce premier exode : "Je ne sais toujours pas vraiment pourquoi des gens raisonnables se sont lancés ces jours-là sur les routes, mais je sais très bien, encore maintenant, que c'est de là que date mon déracinement, mon arrachement irrémédiable à la terre et aux souvenirs, à la maison, à la vie..."*

*Lorsque le père est nommé à Oran, Claudine et sa famille débarquent sur les côtes algériennes. C'est le premier contact avec*

*un pays auquel elle sera irrémédiablement liée. Séjour de courte durée, retour en France en 1944 puis, retrouvailles avec l'Algérie à partir de 1946. Claudine, alors âgée de 17 ans, rejoint les bancs de la Faculté des Lettres d'Alger et a comme professeur André Mandouze, venu en Algérie pour préparer une thèse sur Saint-Augustin. Mandouze, connu pour son franc-parler et ses idées anticolonialistes – il sera signataire du " Manifeste des 121 " (texte signé en 1960 par des intellectuels français qui dénoncent la guerre), et finira par être expulsé d'Algérie par les autorités coloniales –, fera fort impression sur la jeune femme qui s'intéressera, elle aussi, aux luttes de ce peuple opprimé. Claudine, de plus en plus engagée dans ses idées et ses positions, milite intensément pour la cause algérienne, en participant notamment à la réalisation de la revue Consciences algériennes.*



**André Mandouz**

*Alors qu'elle retourne en 1952, à Paris pour suivre des cours d'ethnologie à la Sorbonne, elle n'hésite pas à prendre sous son aile plusieurs émigrés algériens, auxquels elle dispense des cours du soir.*

### **Rencontre avec Pierre Chaulet**

*Le 21 décembre 1954, quelques semaines après le déclenchement de la guerre de libération nationale, elle rencontre au domicile d'André Mandouze, à Hydra celui qui deviendra son époux : Pierre Chaulet, jeune interne en médecine, très engagé dans l'action sociale, en contact avec les indépendantistes. Les deux jeunes militants discutent du contenu du dernier numéro de la revue, de cet échange naîtra une étincelle. Elle écrira encore à propos de cette soirée dans le livre *Le Choix de l'Algérie* :*

*"Ce soir-là sont venus les deux Pierre (Chaulet et Roche) et deux personnes non prévues qui avaient besoin d'asile, Abdelhamid Mehri et Salah Louanchi (...) Quand vers la fin de mon séjour, le 6 janvier 1955, Pierre Chaulet m'a demandé si j'étais d'accord pour continuer avec lui, j'ai dit oui." Le couple qui partage beaucoup de points communs décide de sceller son union par un mariage qui sera célébré le 12 septembre 1955 à l'église d'Hussein-Dey.*





**Pierre et Claudine Chaulet**

### **Un couple au cœur de la guerre d'Algérie**

*Unis pour le meilleur et pour le pire, Pierre et Claudine Chaulet entreront ensemble et de plain-pied dans la guerre de libération nationale. Aux côtés d'autres militants nationalistes, ils se joindront au combat de tout un peuple pour recouvrer son indépendance. "J'étais syndicaliste en essayant de défendre les intérêts des étudiants. J'avais compris que le 1er Novembre était un événement extraordinaire qui allait donner enfin un sens aux luttes. C'est donc tout naturellement que je me suis engagée aux côtés de Pierre...", confiera-t-elle encore dans son ouvrage-témoignage. Au mois de septembre 1955, le couple rencontre Abane Ramdane, l'un des dirigeants du Front de libération nationale. Il leur pose alors la question de confiance : "Est-ce que l'organisation peut compter sur vous ?" Ils répondent séparément par l'affirmative. L'organisation leur confie plusieurs tâches : transport de tracts, évacuations de militants recherchés par les forces coloniales, ainsi que d'autres missions délicates que les auteurs racontent dans leur*

ouvrage. On leur confiera même le transport de la plate-forme de la Soummam que Claudine cachera dans les langes de son bébé et la délicate mission d'exfiltration d'Abane Ramdane. En effet, tandis que son époux est arrêté le 27 février 1957 par les policiers de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST), Claudine se retrouve seule chargée de l'exfiltration d'Abane Ramdane. Toujours accompagnée de son bébé, elle aide le dirigeant FLN à sortir de la capitale alors quadrillée par les parachutistes français. Au volant de sa 2 CV, elle lui fait rallier Blida et ce n'est qu'une fois sa mission accomplie qu'elle peut enfin se laisser aller et pleurer l'arrestation, le même jour, de son époux. A la libération de Pierre et à la suite de son expulsion d'Alger, le couple part en France pour quelque temps, avant de rejoindre la Tunisie. Claudine enseigne à la faculté de lettres et sciences humaines et poursuit des recherches en sociologie rurale dans la région de l'Enfida (Enfida, aussi appelée Dar El Bey est une ville située à une centaine de kilomètres au sud de Tunis). Sous la contrainte d'un exil forcé, le combat se poursuit plus âpre et plus engagé que jamais à partir de Tunis jusqu'en 1962. Au lendemain de l'indépendance, le couple décide de rester dans ce pays qu'ils ont choisi de défendre au péril de leur vie. Pierre, médecin, travaille dans le secteur de la santé, tandis que son épouse rejoint l'Institut National de la Recherche Agronomique. Elle est fondatrice du Centre National de Recherche en Economie et en Sociologie Rurales qui mène des enquêtes dans les domaines autogérés (elle publiera en 1980 : *La Mitidja autogérée. Enquête sur les exploitations autogérées agricoles d'une région d'Algérie, 1968-1970*) puis dans les coopératives de la Révolution agraire jusqu'en 1975.

*La même année, elle est enseignante à l'Institut de Sociologie et chercheur au Centre de Recherche en Economie Appliquée (CREA), et responsable de l'équipe "Economie et Sociologie Rurale".*

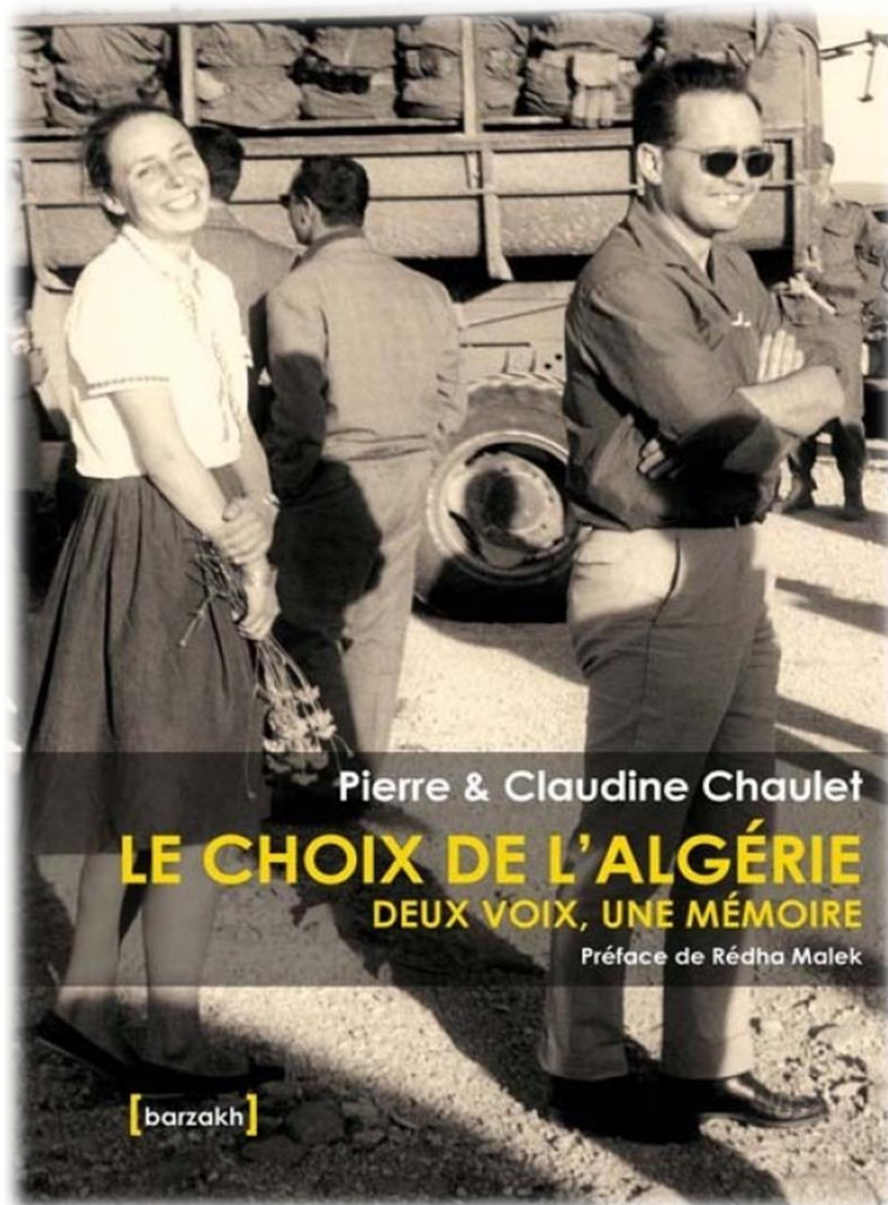
*Elle soutient sa thèse de Doctorat en 1984, avant de devenir maître de conférences, professeur de sociologie à l'Institut de Sociologie puis directrice de recherches au CREAD jusqu'en 1994. Au milieu des années 1990, alors que l'Algérie sombre dans les abysses de la violence terroriste, Pierre et Claudine Chaulet quittent le pays pour quelques années. A leur retour en 1999, Claudine continue à encadrer des thèses de magistère en sociologie. Elle prend sa retraite en 2010.*

*Quelques mois après la parution de "Le Choix de l'Algérie" aux éditions Barzakh en 2012, Pierre décède un 5 octobre 2012, il est aujourd'hui rejoint par son épouse Claudine un 29 octobre 2015. C'est du sommeil des justes que Claudine et Pierre reposent désormais au cimetière d'El Madania à Alger.*



**Claudine et Pierre Chaulet au forum d'El Moudjahid à l'occasion de la sortie de leur ouvrage, "le Choix de l'Algérie, deux voix, une mémoire"**





## **Le choix de l'Algérie. Deux voix, une mémoire**

**Par Pierre & Claudine Chaulet**

*Deux vies se croisent un jour, deux personnalités différentes par leur parcours biographique mais qui s'avèrent être tout aussi semblables et unis par un seul destin, celui de l'Algérie. Ils ont fait un choix nommé engagement, résistance et combat. "Le Choix de l'Algérie" est un livre écrit à deux voix, dans l'esprit émancipateur des peuples colonisés, celui de l'Algérie et de l'Afrique. Des vies pleines d'enseignements que celles des professeurs Claudine et Pierre Chaulet qui, dès leur jeunesse, avaient opté pour le combat anticolonial.*



*"Nous nous sommes voulus Algériens à part entière. Et nous avons vécu comme tel",*

*Le choix de l'Algérie. Deux voix, une mémoire*

*Pierre & Claudine Chaulet*

*avaient confié ces deux monuments de l'histoire de la lutte pour la libération nationale. Des mots, si simples mais si puissants, qui résument tout.*

---

**Sources :**

- [memoria.dz/d-c-2015/mémoire/octobre-funeste-pour-les-chaulet](http://memoria.dz/d-c-2015/mémoire/octobre-funeste-pour-les-chaulet)
- [liberte-algerie.com/actualite/claudine-chaulet-lamie-des-opprimes-rejoint-leternite-](http://liberte-algerie.com/actualite/claudine-chaulet-lamie-des-opprimes-rejoint-leternite-)